

Toujours là, comme un médecin de famille

Dès leur création, et à chaque étape de leur développement, la MPME est aux côtés des entreprises pour les aider à grandir, en leur proposant des cautionnements et garanties, mais aussi en les conseillant et en les hébergeant dans l'une de ses pépinières.

Exemple de la société IFC - International Fire Control, qui fut le premier locataire du Handwierkerhaff à Ellange et qui collabore avec la MPME depuis sa fondation, en 2008.

Les rôles de la Mutualité des PME, société coopérative de caution mutuelle créée en 1949 par la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans, sont multiples. Elle se positionne auprès des entreprises à la fois comme un conseiller au moment où elles établissent leur business plan, leur plan de financement et dans toutes les phases ultérieures de leur développement, comme un intermédiaire avec les administrations, ministères, fédérations et chambres professionnelles, et comme un facilitateur qui couvre tout ou partie du financement de leurs projets à travers ses services de **cautionnement de crédit** et d'**émission de garanties**.

La MPME fonctionne selon les principes d'une **coopérative**, ce qui signifie que ses clients sont aussi ses associés et que ses activités

s'appuient sur deux principes clés : la **solidarité** et la **coopération** entre ses membres.

La MPME met également deux pépinières à disposition de ses sociétaires pour une durée de 3 à 6 ans : le Handwierkerhaff Mondorf qui regroupe des ateliers de 155 à 223 m² dans la zone d'activités économiques Triangle Vert à Ellange et le Handwierkerhaff Kehlen qui regroupe des ateliers de 566 à 572 m² et des bureaux de 163 à 165 m².

Parmi les nombreuses entreprises que la MPME a accompagnées au fil des années, IFC - International Fire Control est spécialisée dans le domaine de la protection et de la détection incendie. Elle a été le premier locataire du Handwierkerhaff Mondorf. Depuis le début de son histoire en 2008, la

MPME l'a soutenu dans tous ses projets et à chaque étape de son développement.

TÉMOIGNAGE DE BERNARD COUNE, CEO DE IFC - INTERNATIONAL FIRE CONTROL

« Nous sommes 3 associés et nous avons créé IFC en 2008. Nous avons déjà une grande expérience dans la protection et la détection incendie puisque nous travaillons ensemble dans ce domaine depuis 2000, mais nous voulions voler de nos propres ailes et nous nous sommes lancés en octobre 2008.

Notre 1er contact à la MPME était Monsieur Kops, qui nous a décrit toutes les formalités à remplir pour franchir le pas et nous établir au Luxembourg. Il nous a également





Bernard Coune

Nous sommes maintenant dans notre 15e année, nous employons 130 personnes et nous allons certainement dépasser pour la 1re fois les 20 millions de chiffre d'affaires consolidé. D'une petite aventure à 3 copains, nous avons pu grâce à beaucoup de travail, de recherches et d'idées, et en étant bien épaulés, réaliser le parcours que nous avons fait, sans oublier les 127 personnes toutes plus exceptionnelles les unes que les autres qui rendent cette histoire possible.

donné énormément de conseils. Ce que nous avons apprécié, c'est que la MPME n'a pas cherché à nous « vendre du rêve ». On ne nous a pas caché que le contexte était compliqué puisque nous étions en pleine crise des subprimes et on nous a fortement encouragés à dégager des fonds propres pour démarrer, de manière à montrer notre détermination aux banques et autres institutions capables de nous aider.

Quelques années plus tard, en 2012, la MPME nous a accompagnés lors de notre départ du Handwierkerhaff Mondorf et nous a soutenus dans l'achat de notre 1er bâtiment sur la même zone d'activités du Triangle Vert. Cet accompagnement s'est traduit par des conseils, une aide dans les discussions avec le ministère de l'Économie et le fait de se porter caution pour nous. Vu notre développement, on nous a également conseillé de participer à

l'élection du meilleur créateur d'entreprise organisé par BGL BNP Paribas et nous avons remporté le prix !

En 2014, nous avons rencontré quelques difficultés : nous avons beaucoup de travail, une trésorerie qui pêchait un peu et nous avions du mal à gérer le passage du cap des 50 employés. La MPME a tiré la sonnette d'alarme et nous a poussés à nous remettre en question. Ce que nous avons fait et, début 2015, nous avons changé notre façon de manager, nous avons commencé par prendre des cours et suivre un coaching en management pendant 4 ans. Cela nous a permis de redresser la barre très vite et, depuis, nous continuons à grandir.

La MPME nous a aussi conseillés quand nous avons voulu restructurer l'entreprise et nous étendre en construisant un nouveau site de production du côté de Tournai.

La MPME a toujours été présente, comme un médecin de famille, qui nous prescrit un sirop ou des pastilles quand on tousse un peu. Elle nous a suivis à chaque étape avec un grand professionnalisme sans nous faire miroiter monts et merveilles mais au contraire en restant très terre à terre. Ils ont pris le temps de comprendre notre métier et nous ont soutenus sur tous les « à côté » : comptabilité, fiscalité, administratif, ressources humaines, etc.

Aujourd'hui, nous n'avons plus besoin de la MPME, mais nous continuons à nous voir 2 à 3 fois par an et nous nous rendons compte qu'ils ont toujours un conseil précieux à nous donner. Ils ont suivi toute notre évolution : ils nous ont connus enfants, adolescents et maintenant que nous sommes sur les rails, c'est enrichissant pour eux aussi d'avoir notre feedback ». •

Mélanie Trélat